

Sommaire :

Page 1 :

- Devoir (s) de vacances

Page 2 :

- La Poste désigne ...
- Agir ensemble le 6 octobre
- Vieillessement actif
- The Blank page

Page 3 :

- Fabrégoules

Page 4 :

- Les Coups de Gueule
- Hé Ho.... Les sourdingues
- Réunions prévues

Permanence de la Section
Retraités/Pré-Retraités
tous les jeudis matin.

(Soyez indulgent sur les permanences
de la période estivale)

Devoir(s) de Vacances!

je dois
tu dois
il doit...

• **Retraite** La loi portant la réforme des retraites, promulguée le 10 novembre 2010 au terme d'une longue bataille parlementaire est entré en vigueur. L'âge légal va progressivement passer de 60 à 62 ans, à raison de quatre mois supplémentaires par an. Les premières personnes concernées sont celles nées après le 1er juillet 1951. L'âge du taux plein - c'est-à-dire celui à partir duquel un salarié bénéficie d'une retraite complète même s'il n'a pas cotisé suffisamment de trimestre (165 trimestres à terme) - est relevé progressivement de 65 à 67 ans entre 2016 à 2023.

Les personnes justifiant d'un taux d'incapacité permanente au moins égal à 20% ainsi que, après avis d'une commission pluridisciplinaire, celles justifiant d'un taux d'incapacité permanente compris entre 10 et 20% continuent à pouvoir partir à 60 ans.

• **SMIC** Le Salaire minimum qui a été revalorisé au 1er janvier dernier ne sera pas revalorisé automatiquement en juillet. La hausse des prix qui atteint 2% depuis la dernière revalorisation du Smic - pourrait néanmoins conduire en août à une augmentation. Le premier ministre François Fillon a en outre déjà précisé qu'aucun coup de pouce supplémentaire ne serait accordé. ... et rien non plus pour les Retraités !

- **SNCF** : les prix des billets de trains vont en moyenne augmenter de 2,5 %. Cette hausse sera, comme chaque année, inégale selon les billets. Elle variera de 10 centimes à 2,70 euros en fonction des destinations. Le prix des cartes de réduction reste inchangé.

- **Electricité**: la facture des ménages augmente de 2,9%. Celle des industries et des grandes entreprises prendra de 4,4 à 4,9% selon le tarif auquel elles sont soumises.

- **Gaz** : les tarifs du gaz pour les particuliers ne changent pas (prévue au 1^{er} octobre), mais ceux des entreprises augmentent de 3,2%.

• **Courrier** La Poste a annoncé que le prix du timbre pour les envois de lettres de moins de 20 grammes allait augmenter de deux centimes, passant de 0,58 à 0,60 centimes.

• **Téléphone mobile** : si vous voulez payer moins cher, allez vivre en Pologne... Le tarif des communications mobiles passées depuis un autre pays européen baisse. Il en coûtera désormais 42 centimes d'euro la minute contre 47 auparavant.

Les départements d'Outre-mer et les abonnés des opérateurs des Dom en métropole bénéficient également de la baisse des tarifs.

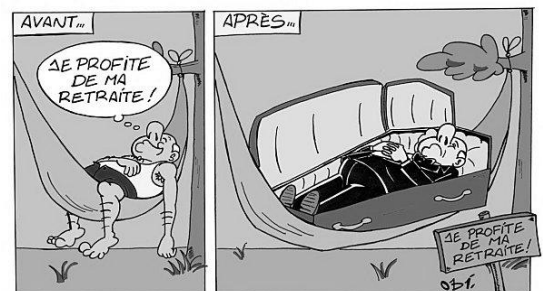
• Environnement

Un millier de produits courants vont être faire l'objet d'une expérimentation d'affichage décidée lors du Grenelle de l'environnement. Leur emballage sera assorti d'une indication précisant leur bilan carbone, leur impact sur la biodiversité, sur l'eau, etc.

• **Banque** Le récapitulatif des frais bancaires (panier de services, moyens de paiement, incidents de fonctionnement, agios) sera désormais mensuel sur les relevés de compte bancaires, qui afficheront aussi le plafond de l'autorisation de découvert.

• **Animaux** La puce électronique destinée à identifier les animaux de compagnie devient obligatoire pour tout animal qui voyagera hors du territoire français.

RETRAITE :
UN NOUVEAU CONCEPT !



ET TOUJOURS ET ENCORE...
**RIEN POUR NOS
RETRAITES !!!**

En parallèle, on a appris que la consommation des ménages français a de nouveau nettement diminué en mai, frein à la croissance globale de l'économie. Étonnant, non ?

**Arrgh ! Que je n'aime pas le catalogue à la Prévert quand
c'est Sarko et sa bande du Fouquet's qui le décline !**

Les Post' Hier N° 10

La Poste désigne la Mutuelle Générale,

partenaire historique du groupe public pour un contrat géant couvrant ses fonctionnaires Le douzième assureur-santé français a été préféré à Prévadiès. Ce choix - qui doit faire l'objet d'un accord social -aurait déjà été ratifié par la CGC, la CFTC, FO et la CFDT. La CGT a lancé une consultation interne. Le contrat devrait ensuite être validé, lors d'un conseil d'administration du groupe public.

Bonjour les magouilles !

Un élu local aurait fait la même chose pour favoriser une entreprise il serait déjà devant un juge d'instruction....

Et... RIEN pour les retraités !!!!

Mais n'oubliez pas Mrs les Béni-oui-oui de la rue Dieudé que nous votons au Comité de Section MG13 entre le 7 et le 16 novembre 2011 : **on se souviendra !**

Perte d'autonomie et pouvoir d'achat : les retraités décident d'agir dans l'unité avec l'ensemble de leurs organisations syndicales

Les organisations syndicales de retraités, UCR-CFDT, UNAR CFTC, UNIR-CFE-CGC, UCR-CGT, UCR-FO, FGR-FP, UNSA Retraités, réunies le 30 juin 2011 ont débattu des conséquences de la situation économique et sociale sur les conditions de vie des retraités.

Elles rappellent leurs revendications :

Sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie :

- ▶ Une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge ;
- ▶ La prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la Sécurité sociale.

Sur le pouvoir d'achat :

- ▶ une augmentation significative des retraites, en particulier pour les basses retraites ;
- ▶ un minimum de pension au niveau du SMIC ;
- ▶ une nouvelle modalité d'indexation.

Face à la situation, les organisations syndicales de retraités UCR CFDT, UNAR CFTC, UCR CGT, FGR FP, UNSA retraités et UNIR CGC ont d'ores et déjà décidé d'appeler les retraités à manifester pour la prise en charge de la perte d'autonomie et la défense du pouvoir d'achat, le jeudi 6 octobre 2011.

Année européenne du vieillissement actif : que cache ce nouveau concept ?



Présenté sous un bel emballage, ce rapport sur l'Année européenne du vieillissement actif 2012, présenté au Parlement Européen, contient certes un certain nombre d'idées positives comme la lutte contre les discriminations basées sur l'âge, la mise au point des services sociaux et de santé surtout en termes d'accès, la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie et du travail bénévole pour les personnes âgées.

Mais ce ne sont que de belles phrases contredites par la réalité des politiques mises en œuvre. Par ailleurs, le concept du "vieillessement actif" est pour le

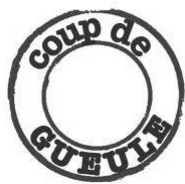
moins ambigu. C'est une autre façon de dire aux gens qu'il faut travailler toujours plus longtemps et toujours plus, et la résolution le dit clairement puisqu'il faut "mobiliser le potentiel des personnes âgées" afin "qu'ils trouvent leur place dans le marché du travail".

Nous avons d'autres choses à proposer aux personnes les plus âgées, en commençant par cesser de les opposer aux jeunes et en leur offrant une vraie place dans la société qui tiennent compte des compétences acquises qui préservent les acquis sociaux qui leur permettent de vieillir dignement. Tel est l'enjeu de l'année européenne !

La Page Blanche : La hantise de tout journaliste. A plus forte raison d'un Journaliste en herbe qui tente de faire appel à ses lecteurs pour qu'ils envoient leur contribution.

Alors, ce ne sont pas les sujets qui manquent (en dehors de DSK largement traité !), ce n'est pas non plus le temps qui vous manque.. Quand à la plume, je vous assure qu'elle glisse toute seule lorsqu'il s'agit de dénoncer une injustice ou de crier sa révolte ! VITE un mot à : Syndicat CGT La Poste13- Les Post hier- 55 ave de la Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille ou Courriel : retraites.cgtposte13@hotmail.fr





Heu ! Je n'ai pas vu les prix baisser à la pompe!

Les cours du pétrole ont perdu plus de 10% au deuxième trimestre un rythme sans précédent depuis le dernier trimestre 2008. exp: sur le dernier mois, le brut texan, pour ne prendre que cet exemple a cédé 7,28 dollars, comprenez qui pourra les prix moyen a la pompe ont entre avril 2010 et avril 2011 passe pour le gasoil de 1,15 euros a 1,36 euros, le super 95 de 1,38 a 1,55, le super 98 de 1,41 a 1,58 la calculatrice des compagnies pétroliers ne fonctionnent que dans un sens la hausse comme le salaire d'un

directeur aux grandes moustaches qui ne sait pour qu'elle raison il touche un salaire de 3 millions d'euros sans compter les dividendes.

Les divorcés devront payer

Dans le cadre de la discussion sur le budget 2012 dès le 1er janvier prochain, la taxe prélevée sur la « sortie » des indivisions, que ce soit à l'occasion d'une cession, d'une succession ou même d'un divorce va passer de 1,1 à 2,5 %.
« En cas de divorce, si un couple a une maison estimée à 300 000 euros, celui qui

sera attributaire du bien, au lieu de payer 3 300 euros de taxe, devra acquitter 6 600 euros sur la totalité du bien à partager. Cela revient à payer 5 % sur la moitié du bien qu'il va recevoir.



plus à l'État

» Il y a énormément de divorces qui sont liés à des problèmes financiers. Les gens qui divorcent sont déjà dans des situations conflictuelles énormes, que des questions d'argent ne pourront qu'augmenter. Ces gens-là ne sont pas ceux qui bénéficiaient du bouclier fiscal ou qui payaient l'ISF

Hé Ho.... Les sourdingues de la DOTC.

C'est quand vous voulez que vous répondez !

Nous, on vous prépare notre venue le 29 septembre !

Ils osent dire que les personnes âgées sont dures d'oreilles. Je connais pourtant toute une bande de soi-disant décideurs qui ont décidé de faire la sourde oreille aux différents courriers, porteurs de revendications et de propositions, cris de révoltes et d'indignations face aux multiples attaques subies par le Pouvoir d'achat et les conditions de vie des retraités-ées de La Poste, Faut-il qu'ils soient aussi aveugles pour ne voir, au travers de leur petit blockhaus, que les dividendes qu'ils peuvent fournir à leurs Maîtres actionnaires. Cela en rognant sur les avancées sociales. (carte bleu, téléphone, restauration – ben oui quand on ferme un Restaurant Administratif, les retraités eux ne bénéficient pas de tickets-restaurants): bonjour les Restos du Cœur ! Quand on n'ignore pas leurs revendications : (gratuité des transports, logements à prix sociaux,)

Mais faudra bien, un jour ou l'autre qu'ils rendent des comptes. Ils ne sont que les employés d'une Grande maison que nous avons contribué à faire grandir : le Service Public de La Poste !

Et nous, nous ne nous résignerons jamais à la laisser entre les mains des servants d'une S.A

Rassemblement pour départ en Manifestation : Rdv 11H – Terminus Métro ligne 1 - La Rose Technopôle Château –Gombert

Réunions prévues

Attention 2 dates

Réunions prévues

Tant pis pour les absents, mais une **Réunion Informelle de Rentrée**

aura lieu le **Judi 8 sept. 2011** (9H –syndicat)

Notre prochaine

Réunion Mensuelle des Retraités CGT La Poste13

suivie de notre initiative vers la Direction aura lieu elle

*** Jeudi...29 septembre...***

à partir 9h00.puis départ 11h Métro La Rose Technopole

Au siège du Syndicat Départemental



